



Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
			PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE, PULVÉRISATION VERS LE BAS			
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE			
<b>GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C))</b>			Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique (**)	Réutilisables
<b>EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1</b>			EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓	✓	EPI vestimentaire ET EPI partiel
<b>EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 à porter par-dessus la combinaison précitée</b>			EPI partiel			EPI partiel
<b>LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)</b>			✓			

\* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation; ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

\*\* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation

Proman (AMM 2150028) 500 g/l métobromuron, formulation SC. Marque déposée de et détenteur homologation : Belchim Crop Protection NV. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection. P301+312 En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. P308+313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient selon la réglementation nationale. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 20 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur pomme de terre. Pour protéger les organismes aquatiques des risques liés au ruissellement pour les usages sur pomme de terre, cette ZNT de 20 m doit : Soit comporter un DVP non traité d'une largeur de 20 m en bordure des points d'eau. Soit être accompagnée d'un dispositif de cloisonnement inter-rang pour les parcelles au voisinage des points d'eau. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter, une ZNT de 5m par rapport aux points d'eau pour les usages soja, tournesol et féverole porte-graines. Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5m par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage pomme de terre. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)

- Attention.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques : entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3(2H)-one et du métobromuron. Peut produire une réaction allergique
- EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. [www.belchim.fr](http://www.belchim.fr)  
Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Fev.21



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**